

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**Conseil Municipal de la Ville de Dijon****Séance du 28 juin 2010****MAIRIE DE DIJON**

Président : M. REBSAMEN
Secrétaire : M. BORDAT
Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BERTHIER - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - Mme CHATILLON - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA
Membres excusés : Mme DURNERIN (pouvoir M. LOUIS) - Mme TRUCHOT-DESSOLE (pouvoir M. GERVAIS) - M. ALLAERT (pouvoir Mme METGE) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. DESEILLE) - M. BROCHERIEUX (pouvoir M. DUGOURD) - M. HELIE (pouvoir M. AYACHE)
Membres absents : M. DESEILLE - M. MASSON - M. IZIMER - M. BEKHTAOUI

**OBJET
DE LA DELIBERATION****Office de Tourisme - Classement - Demande de renouvellement**

Monsieur Martin, au nom de la commission de la culture, de l'animation et de l'attractivité, expose :

Mesdames, Messieurs,

Dijon constitue en France mais aussi en Europe et dans le monde une destination touristique attractive. Aussi, l'Office de Tourisme, en partenariat avec la Ville, contribue-t-il à sa valorisation, en mobilisant ses compétences et son savoir-faire pour soutenir les projets et développer l'attractivité de la capitale de la Bourgogne.

Les deux points d'accueil de l'Office de Tourisme ont accueilli en 2009 près de 300 000 visiteurs, dont 39% d'origine étrangère. Un nouveau point d'accueil situé au Centre Hospitalier Spécialisé de la Chartreuse a été inauguré en avril 2010, conjointement à l'ouverture du puits de Moïse aux visiteurs. Le point d'accueil de la place Darcy a, par ailleurs, été transféré dans la cour de la gare.

L'Office de Tourisme de Dijon avait été classé, par arrêté préfectoral du 21 décembre 1993, en catégorie quatre étoiles. La dernière reconduction de ce classement avait été demandée par le Conseil Municipal, par délibération du 9 mai 2005, et arrive à son terme.

Par lettre du 21 avril 2010 et conformément au décret n°98-1161 du 16 décembre 1998, Monsieur le Président de l'Office de Tourisme a proposé le renouvellement du classement de cet établissement en catégorie quatre étoiles.

Ce dernier satisfait aux critères fixés par l'arrêté du 12 janvier 1999, étant notamment titulaire de la marque NF Services « service d'accueil et d'informations des offices du tourisme et syndicats d'initiative » (norme 50-730 de l'AFNOR). Il a de surcroît obtenu en 2009 le renouvellement de sa certification AFNOR, une réussite qui vient récompenser la démarche de qualité d'accueil menée par celui-ci depuis 1997.

Si vous suivez l'avis favorable de votre commission de la culture, de l'animation et de l'attractivité, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - solliciter de Monsieur le Préfet de la Région Bourgogne, Préfet de la Côte d'Or, le renouvellement du classement de l'Office de Tourisme de Dijon dans la catégorie quatre étoiles ;

2 - m'autoriser à signer tout document à intervenir pour l'instruction de cette demande.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,



Alain MILLOT

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

- 2 JUL. 2010



PUBLIÉ LE 6/07/2010